



LE MOT DU MAIRE UNE ANNEE PARTICULIERE

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du coronavirus. Cette crise sanitaire sans précédent qui nous a pris de plein fouet a bouleversé notre mode de vie. Il a fallu nous adapter aux phases successives du 1^{er} confinement, du déconfinement, du couvre-feu, du 2^{ème} confinement (bien allégé par rapport au précédent).

Durant ces périodes nous avons scrupuleusement respecté les protocoles sanitaires mis en place par les pouvoirs publics, à l'école, à la mairie, dans tous les services. La gestion des affaires courantes a pu être assurée grâce au dévouement et à l'engagement des acteurs de la vie locale: le personnel soignant, les agents territoriaux, les enseignants, les commerçants, les agriculteurs, les bénévoles au sein des associations, les élus. Il a été porté une attention particulière aux personnes les plus fragiles, les plus vulnérables. Nous ne pouvons que nous en féliciter et leur exprimer toute notre gratitude, ainsi qu'à chacune et chacun d'entre vous qui avez fait preuve également d'un incroyable civisme, d'une magnifique solidarité, notamment en observant les gestes barrières. Ce n'est pas fini. Nous avons encore des mois difficiles à passer. Il y a beaucoup de réticences vis à vis des vaccins qui arrivent. Faisons preuve encore de patience.

Si à bien des égards l'année 2020 a été une année particulière - en plus de l'épisode de la COVID-19, il y a eu les élections municipales, sur deux tours à Sainte-Foy d'Aigrefeuille, à trois mois d'intervalle - nous avons malgré tout, non seulement assuré la continuité des services, mais aussi réalisé d'importantes opérations d'investissement; notamment l'extension du groupe scolaire - 7 classes supplémentaires ont été construites - et l'acquisition de la maison à côté de l'église avec son jardin. La bonne nouvelle de l'année 2020, dans un contexte plutôt morose, restera à nos yeux l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école, avant tout parce que c'est dans l'intérêt des élèves et que c'est l'aboutissement d'une revendication intelligente et constructive des représentants des parents, des enseignants et des élus, unis dans une même démarche auprès du Directeur Administratif des Services de l'Education Nationale.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de joie, de bonheur et de convivialité, malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur le court terme, pour une reprise normale de nos activités.

Le maire, Daniel RUFFAT

Déchets Verts

5 et 19 janvier
9 et 23 février
2-16 et 30 mars

Prochainement

10 janvier
Loto de la chasse (annulé)

24 janvier
Loto de l'APE (maintenu à ce jour), maintien du cyber-loto

« Le maire et le conseil municipal vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2021 »

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ANNE FRANK



La rentrée des vacances de Toussaint a été marquée par l'ouverture de l'extension du groupe scolaire d'une superficie de 540m².

La croissance des effectifs conjuguée au manque de classes et le remplacement de certains préfabriqués ont amené la municipalité à lancer ce projet. Ce bâtiment moderne et fonctionnel permet d'accueillir des élèves du primaire répartis dans 7 classes lumineuses et colorées.

Le numérique fait également sa rentrée puisque toutes les classes sont équipées d'écrans tactiles aux fonctions multiples ce qui permettra aux enseignants et aux élèves d'aborder ensemble cette transformation pédagogique. Le coût de cette numérisation (équipements informatiques, classes numériques, matériels informatiques mobiles, ...) est de 65.000€ auxquels viennent s'ajouter 15.000€ d'investissement en mobilier scolaire.

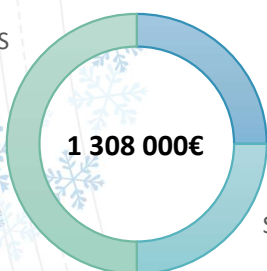
Le chantier a débuté en septembre 2019 pour une ouverture des classes initialement prévue en septembre 2020, mais retardée suite à la crise sanitaire.

Néanmoins l'ensemble des acteurs travaillant sur ce projet ont redoublé d'efforts permettant de faire une rentrée dans de bonnes conditions le 2 novembre.

La municipalité tient à remercier le personnel du groupe scolaire, les agents techniques, les enseignants pour leur implication et leur collaboration tout au long de ce projet, ainsi que les financeurs : Etat et Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



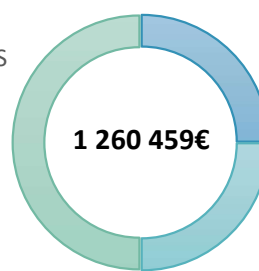
FONDS PROPRES
654 000€



DOTATION
ETAT - DETR
327 000€

SUBVENTION CONSEIL
DEPARTEMENTAL
327 000€

FONDS PROPRES
630 077€



DOTATION
ETAT - DETR
315 114€

SUBVENTION CONSEIL
DEPARTEMENTAL
315 267€

PLAN DE FINANCEMENT INITIAL

COUT FINAL DE LA REALISATION

CALENDRIER DU LAURAGAIS FOOTBALL CLUB : CAGNOTTE EN LIGNE

Tous les ans, à l'approche des fêtes de fin d'année, les habitants leur réservaient un accueil chaleureux et donnaient généreusement en échange de leur calendrier, édité grâce à l'aide de leurs fidèles sponsors. En ces temps troublés par une crise sans précédent, qui nous a conduits à un nouveau confinement, leur traditionnelle tournée des calendriers sera cette année différente.

Si vous souhaitez adresser un don au club, vous, pouvez le faire via une cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/lauragais-football-club/paiements/calendrier-du-lauragais-2021>
Les membres du bureau remercient les donateurs qui participeront : un calendrier leur sera remis ensuite.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : DISTRIBUTION DE SAPINS



Après plusieurs années d'absence, l'opération de vente de sapins de Noël mise en place par l'Association des Parents d'Élèves (APE) du groupe scolaire Anne Frank a connu un franc succès. Les bénévoles qui proposaient plusieurs tailles de sapins (coupés ou en pots), tous en provenance de l'EARL Lamayrade dans le Lot et Garonne, ont enregistré soixante dix-sept réservations de parents, habitants, agents communaux, élus,... La distribution a eu lieu jeudi 03 décembre sur le parking en face de la médiathèque. Les bénéfices sont destinés au fond de solidarité APE pour aider au financement des activités et sorties pédagogiques des enfants.

DRIVE « DIRECT PAYSANS »

Mis en place lors du premier confinement, le Drive Fermier "Direct Paysans" continue. Réalisez vos commandes via : www.cagette.net et récupérez votre « panier » tous les jeudis soir à partir de 18h sur la place de la mairie.

Parmi les produits proposés vous retrouverez notamment : pain, viande, fromages, vin, épicerie, œufs, pâtes, plats cuisinés, tisanes, légumes,... tous en provenance de producteurs locaux.

Direct Paysans regroupe une quinzaine de producteurs sur cette plateforme dont 90 % d'entre eux sont bio.



PANIERES DE NOËL POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année une panier de Noël est offerte par la municipalité aux « aînés » de la commune (+ de 65 ans). Alors que cette période de fêtes s'annonce compliquée en raison de la crise sanitaire, comment ne pas penser à cette citation de l'Abbé Pierre : "La première règle avant d'agir consiste à se mettre à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien commun ne sera possible hors de là."

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS : LA COLLECTE EVOLUE

Les responsables du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères de Revel (SIPOM) ont décidé de mettre fin au ramassage des déchets verts dans les conditions actuelles, le 31 décembre 2020. Aujourd'hui, ces déchets sont déposés au sol, en vrac ou dans les contenants les plus variés, dont aucun n'est compatible avec le dispositif de levage des camions. Ce sont des conditions de travail particulièrement pénibles pour les agents chargés de la manutention.

Nous souhaitons maintenir ce service qui est très apprécié par de nombreux habitants, en restant favorables au maintien de la collecte à domicile. Cela suppose l'utilisation de containers individuels normalisés dont l'acquisition sera à la charge des usagers.

Nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs fournisseurs pour nous déterminer sur l'offre la plus intéressante. Le prix moyen d'un container est de l'ordre de 55 €. Dans le courant du mois de janvier 2021, nous adresserons un courrier aux habitants leur demandant s'ils sont intéressés par cet achat. Au vu des réponses nous ferons une commande globale de bacs ; nous les réceptionnerons, les stockerons et nous assurerons la livraison à domicile. Le règlement se fera auprès du comptable public.

Dans l'attente de cette mise en place, le SIPOM assurera le ramassage des déchets durant le premier trimestre 2021, en mode manuel, selon l'ancien système. Le nombre de passages sera comparable à celui des années précédentes. Il est convenu que le coût du service soit, comme par le passé, pris en charge par la commune. Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'amener vos déchets verts, vos encombrants, gravats, tout venant... à la déchetterie de Caraman. Il est à noter enfin que le SIPOM assure un service payant pour le broyage des végétaux importants (branchages) et qu'il se déplace gratuitement pour les encombrants volumineux, sur rendez-vous. Cette évolution s'inscrit aussi dans une démarche de réduction des déchets verts en nous invitant à utiliser d'autres alternatives (compostage, broyage, paillage, ...).

REGISTRE « GRAND FROID »

Un registre pour le dispositif "Grand Froid" est ouvert en mairie pour l'inscription des personnes âgées et/ou handicapées qui en font la demande.

Ce registre communal doit permettre de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des personnes vulnérables en cas d'avis de vigilance émis par Météo France. Si vous ne l'avez pas déjà fait, inscrivez-vous directement en mairie ou au 0561837870.

MEDIATHEQUE

La médiathèque a rouvert ses portes au public. Les consignes à respecter sont les suivantes : port du masque obligatoire à partir de 11 ans; règles de distanciation à conserver en prenant en compte les 8m² par usager; chaque famille comptant pour un usager (limitation du nombre de personnes par famille); les autres règles restent inchangées (suivi du sens de circulation, entrées-sorties différenciées, ...). Le service "Drive" et le portage à domicile à la demande sont toujours actifs. Pour toute information: 0561832545 ou mediathequestefoy@orange.fr

Vous êtes artisans, commerçants, ou possédez une autre activité professionnelle domiciliée sur la commune, faites-vous référencer sur le site internet. Pour ce faire merci d'envoyer le descriptif de votre activité ainsi qu'un visuel (carte de visite, logo...) au secrétariat de mairie par courriel : saintefoydaigrefeuille.mairie@orange-business.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

THOMAZO Arthur 24/08/2020
BOCUZE Emilie 11/09/2020
BARRE VIDAL Hilona 18/09/2020
JUMIN Lola 16/10/2020
GARDIN Emmy 21/10/2020
PINTO DA CRUZ NUNES Laeticia 29/10/2020
FRANZO Lucie 31/10/2020
GRUSELLE Lysie 06/11/2020

MARIAGES :

DUMAS Jean-Pierre et DIEZ
Isabelle 19/09/2020
LAFFORGUE Guillaume et
AVOUSTIN Pauline 17/10/2020

DÉCÈS :

PEIDRO Lucienne 16/08/2020
RIGAL Raymond 20/09/2020
DAVEZE Serge 29/10/2020
PEBARTHE Philippe 01/11/2020

Rédaction et Réalisation Technique :

Didier Cazeneuve, Laurent Chartouni, Anthony Delmas, Florian Escrieut, Aimène Hachani, Gérard Lavigne, Thierry Marchand, Aline Perque-Cabanis, Mélanie Rogé-Matyka, Isabelle Reusser

Direction de la Publication : Daniel Ruffat